

# Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Ulric

Date du scrutin 2023-06-11

Par cet avis public,

Louise Coll, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :

**Poste de conseillère ou conseiller no : 6**

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection pour recevoir les déclarations de candidature, aux jours et aux heures suivants :

**Du 28 avril 2023 au 12 mai 2023**

**Horaire**

**Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30**

**Attention : le vendredi 12 mai 2023 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 11 juin 2023 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 4 juin 2023, de 12 h à 20 h**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Francine Massé

5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Louise Coll, Présidente d'élection**

128, Ave Ulric-Tessier, Saint-Ulric Qc G0J 3H0

Téléphone : 418-737-4341 ext : 201

**Signature**

Donné à Saint-Ulric le 12 avril 2023



Présidente d'élection

SM-1 (22-03)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99